



## » FICHE MISSION : ACCOMPAGNATEUR – ACCOMPAGNATRICE PROGRESSION PER- SONNELLE



### Objectifs

- L'accompagnateur ou accompagnatrice de progression personnelle accompagne le ou la compagnon tout au long de son parcours au sein de la branche.
- Il ou elle écoute, conseille, le ou la compagnon sur son parcours, ses besoins, son bien-être.



### Cadre général

- L'accompagnateur ou accompagnatrice de progression personnelle est membre de l'équipe de groupe.
- Il ou elle est nommée par le ou la responsable de groupe qui l'accueille dans la communauté des adultes du groupe avec qui il fait équipe. En cela, il ou elle a sa place dans les conseils de groupe.
- Il ou elle est accompagnée par un accompagnateur ou accompagnatrice pédagogique (AP) de l'équipe territoriale.



### Mission

- Echanger régulièrement avec le ou la compagnon sur les thématiques :
  - Le choix du projet en lien ses objectifs personnels.
  - Les apprentissages/compétences que le ou la compagnon souhaite développer.
  - La préparation de la promesse ou renouvellement.
  - Relecture et temps de retraite individuelle
  - Les éventuelles difficultés que peut rencontrer le ou la compagnon au sein de l'équipe projet, au sein de l'unité, autres...
  - L'envoi.
- Echanger avec la personne en soutien de l'équipe projet en cas de difficulté rencontrée par le ou la compagnon au cours / au sein de l'équipe projet.
- Il ou elle ne peut suivre que 6 compagnons au maximum pour un accompagnement de qualité



**Positionnement** : se placer en accompagnement.

Être à l'écoute, proposer, conseiller, cheminer au côté du ou de la compagnon.



#### Pour vivre pleinement la mission

- Avoir 25 ans minimum au début de la mission.
- Partager les objectifs du projet éducatif du mouvement des Scouts et Guides de France.
- Être formé à la pédagogie Compagnon.
- Être sans lien familial avec le ou la compagnon.
- Ne pas avoir été maître du ou de la compagnon dans les unités précédentes.
- Il ou elle peut être choisie au sein de l'équipe de groupe, (quel que soit son rôle).
- Peut-être accompagnateur ou accompagnatrice d'unité, ou Cléophas du groupe, sous réserve d'être formé à la pédagogie Compagnon.

